

Séance du 13 avril 2021

Le Conseil Municipal de St Hilaire de Lusignan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le treize Avril Deux Mille vingt et un à dix-huit heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELOUVRIE Pierre, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 2

Etaient présents :

PIERRE DELOUVRIE, PHILIPPE MAURIN, NADINE CEOTTO, ERIC FELETTI, BEATRICE BETGE-BREZETZ, PATRICK SMITH, ERIC SPERANDIO, FRANCOIS RIGAUD, SANDRINE GRANDVUILLEMIN, FATIMA HOUDAIBI, MARLENE SOLDANO, JEAN-MAX COURRIE, GAETAN VASTESAEGER, AURELIE GARCIA.

Procuration(s) :

MAGALIE DARNIS A DONNE PROCURATION A FATIMA HOUDAIBI

Etai(en)t absent(s) :

MAGALIE DARNIS

Date de la convocation
09 avril 2021

Etai(en)t excusé(s) :

MAGALIE DARNIS

Date d'affichage
14 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

14 avril 2021

et publication du

14 avril 2021

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : NADINE CEOTTO

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020
 COMMUNE Trésorerie Municipale d'Agen**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2020 commune trésorerie municipale d'agen, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ST HILAIRE DE LUSIGNAN

Le Maire Pierre DELOUVRIE

